

La Vallée de la Seine, un poids lourd de l'industrie métropolitaine

Plus de 500 000 emplois industriels dans la Vallée de la Seine

Plus d'un demi-million de personnes travaillent, en 2017, dans l'industrie dans la Vallée de la Seine, soit près d'un emploi sur six de l'industrie métropolitaine. La répartition géographique de ces emplois n'est pas homogène. Quatre des neuf départements qui composent la Vallée de la Seine concentrent près des deux tiers des emplois salariés : les Hauts-de-Seine (98 000 salariés), les Yvelines (78 000), la Seine-Maritime (74 000) et Paris (58 000). Caractérisée par la présence de nombreux sièges sociaux et de centres de recherche, la partie francilienne de la Vallée de la Seine concentre la plus grande partie des emplois (63 % des salariés).

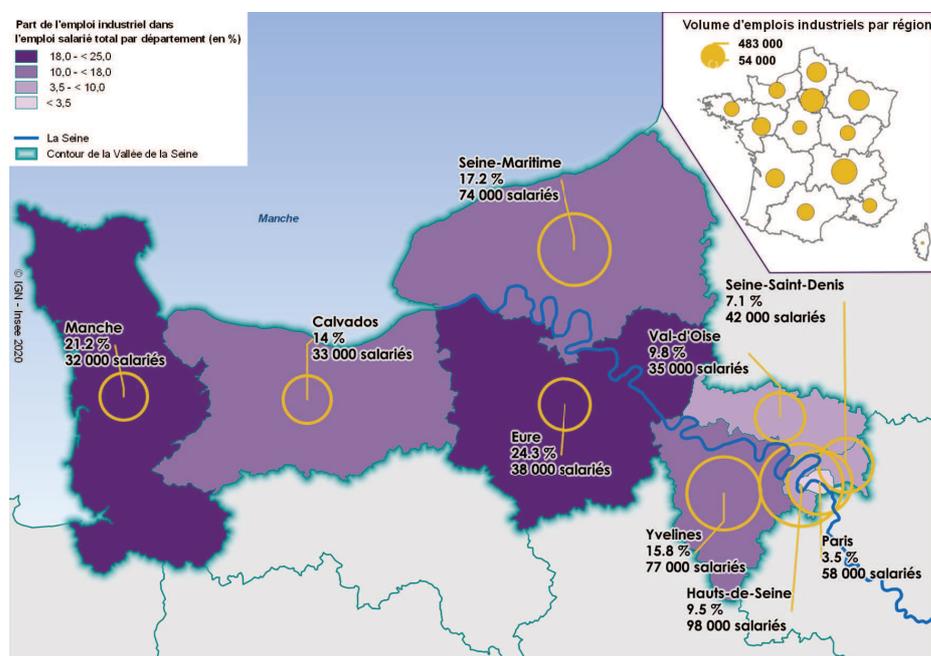
L'industrie de la Vallée de la Seine regroupe plus de 52 000 établissements dont 19 000 emploient au moins un salarié. Les établissements industriels sont souvent de grande taille et c'est encore plus vrai dans le cas de la Vallée de la Seine : près d'un salarié sur trois travaille dans un établissement de 500 salariés ou plus, contre un sur cinq dans l'industrie métropolitaine.

Axe majeur, la Vallée de la Seine pèse pour plus d'un cinquième de la richesse dégagée (*définitions*) par l'industrie métropolitaine, soit plus de 55 milliards d'euros en 2017.

Un poids de l'emploi industriel divisé par deux depuis 1990

Cette forte implantation industrielle masque toutefois une dégradation importante de l'emploi industriel dans la Vallée de la Seine au cours des trois dernières décennies. L'économie de ce territoire a subi de plein fouet les effets de la désindustrialisation même si en parallèle le développement des emplois tertiaires s'est intensifié. Le territoire de la Vallée de la Seine est affecté plus intensément encore que l'économie nationale par ces mutations : entre 1990 et 2017, le nombre de salariés de l'industrie a presque été divisé par deux, tandis qu'en métropole il ne déclinait que d'un tiers. La part des

L'emploi industriel dans les départements de la Vallée de la Seine



Source : Insee, Flores 2017

emplois industriels dans la Vallée de la Seine est passée de 18 % en 1990 à seulement 9 % en 2017.

La fabrication de matériels de transport, premier employeur industriel

L'industrie de la Vallée de la Seine se distingue par la forte implantation de certains secteurs d'activité. C'est le cas de la *fabrication de matériels de transport* qui comporte plusieurs sites industriels de premier plan, que ce soit dans l'automobile (Renault, PSA) ou l'aéronautique (Airbus, Ariane). Avec plus de 82 000 salariés, c'est le premier secteur industriel employeur du territoire. Il représente également près d'un quart des salariés du secteur en France métropolitaine.

Le secteur des *industries agro-alimentaires* est également très présent avec 64 000 salariés (13 % des salariés de l'industrie du territoire)

avec notamment Coca Cola et les fromageries Bel dans les Hauts-de-Seine ou Isigny Sainte-Mère dans le Calvados. Celui de la *cokéfaction et raffinage* est lui aussi particulièrement implanté. Même s'il ne compte que 4 600 salariés (majoritairement localisés dans les raffineries Total à Gonfreville-l'Orcher et Esso à Notre-Dame-de-Gravenchon), soit 1 % des emplois industriels de la Vallée de la Seine, ceux-ci représentent la moitié des emplois du secteur au niveau métropolitain. Ces établissements génèrent près de 60 % de la richesse dégagée du secteur en France métropolitaine.

D'autres secteurs bénéficient aussi d'une forte implantation dans la Vallée de la Seine : la *production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné* avec les centrales nucléaires EDF de Paluel et Penly en Seine-Maritime et Flamanville dans la Manche, l'*industrie chimique* avec Areva à La Hague, Exxon-Mobil à Port-Jérôme-sur-Seine ou L'Oréal en

région parisienne et l'industrie pharmaceutique avec Sanofi et GlaxoSmithKline en Normandie ou Janssen et AstraZeneca en Île-de-France.

Un recul de l'emploi dans presque tous les secteurs d'activité

Le recul de l'industrie a plus particulièrement touché certains de ces secteurs. Ainsi, sur les 100 000 postes de salariés supprimés dans l'industrie de la Vallée de la Seine entre 2007 et 2017, 20 000 l'ont été dans la fabrication de matériels de transport. Deux secteurs d'activité ont perdu plus de 10 000 emplois sur la même période : la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques et celui du travail du bois, industries du papier et imprimerie. Ce dernier secteur a subi la plus forte baisse de l'industrie de la Vallée de la Seine, avec une réduction de près de 40 % de ses effectifs salariés. Le recul a été important également, autour de 30 %, dans quatre secteurs : la cokéfaction et raffinage, la fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure, celle de machines et équipements et la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques. Seuls deux secteurs ont vu leurs effectifs légèrement augmenter, autour de 2 % : la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac et la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné.

Un niveau de qualification souvent élevé

Au-delà des spécificités sectorielles de l'industrie de la Vallée de la Seine, les caractéristiques des salariés présentent également des différences notables. En effet, bien qu'ils partagent des points communs avec les salariés de l'industrie métropolitaine (présence féminine réduite, salariés plus âgés, part importante d'ouvriers), des spécificités s'expriment. Élément notable, le niveau de qualification des postes occupés par les salariés de l'industrie de la Vallée de la Seine est plus élevé que dans l'industrie métropolitaine. Ainsi, un tiers des salariés occupent un poste de cadre ou de niveau cadre (ingénieur, chercheur, etc.) contre à peine un sur cinq au niveau national. Les secteurs à forte présence de cadres sont la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, celle de matériels de transport, ainsi que la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné. En parallèle, les emplois d'ouvriers et d'ouvriers qualifiés sont moins bien représentés (35 % contre 49 %), même s'ils restent majoritaires dans certains secteurs comme la métallurgie ou encore la production et distribution d'eau - assainissement, gestion

des déchets et dépollution. Ce niveau de qualification supérieur entraîne des revenus généralement plus élevés pour les salariés exerçant dans la Vallée de la Seine, en comparaison de ceux de la métropole.

Au sein même de la Vallée de la Seine, le profil des salariés franciliens diffère des salariés normands. La présence de cadres est plus importante en Île-de-France, notamment en raison de la forte implantation de sièges sociaux et de centres de recherche. Les salaires sont aussi généralement plus élevés en Île-de-France, quelle que soit la catégorie socio-professionnelle.

Un recours à l'intérim moindre dans la Vallée de la Seine

Le secteur industriel fait partie des secteurs ayant le plus recours aux emplois intérimaires. Dans la Vallée de la Seine la part de l'emploi intérimaire n'est que de 7 % (contre 9 % au niveau national). L'emploi d'intérimaires reste toutefois très important dans les secteurs de la fabrication de matériels de transport et la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (taux proche de 11 %). ■

Les Territoires d'industrie dans la Vallée de la Seine

Lancé en novembre 2018 par le gouvernement, « Territoires d'industrie » est un programme gouvernemental de développement des territoires par leur reconquête industrielle. Il s'agit d'une approche qui tient compte des projets des territoires, de la géographie industrielle du pays, des nouvelles compétences en matière de développement économique des Conseils régionaux et des intercommunalités et de l'accompagnement renforcé et ciblé des territoires les plus impactés par la désindustrialisation.

Le programme « Territoires d'industrie » vise à mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention qui relèvent de l'État et de ses opérateurs, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ou des entreprises, au service de l'industrie sur les territoires. Reposant sur un principe de gestion décentralisée, il est piloté par les Régions et animé localement par des binômes intercommunalités-industriels. Il vise à répondre à leurs principaux enjeux de développement, notamment en matière d'attractivité, d'innovation, de recrutement, de simplification et de transition écologique, en permettant de lever les freins au développement de l'industrie à l'échelle locale (foncier, compétences, écologie industrielle, etc.) et de faire émerger des projets concrets de dynamisation des systèmes industriels locaux.

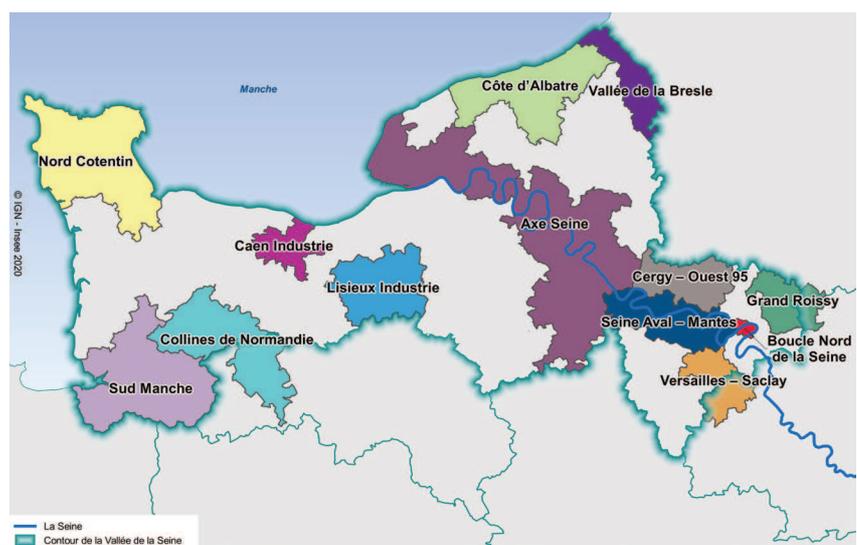
À ce jour, 148 territoires d'industrie, répartis dans toute la France et identifiés comme présentant une forte identité et un savoir-faire industriels, bénéficient d'un accompagnement prioritaire de l'État à hauteur de 1,3 milliard d'euros, via différents opérateurs publics (Banque des territoires, Business France, Bpifrance, Ademe, Pôle Emploi notamment).

À mi-2020, 90 % des territoires d'industrie ont installé la démarche et plus de 1 000 projets ont été identifiés sur le terrain.

Ces projets concernent par exemple la reconversion de friches industrielles, l'appropriation des technologies du numérique, l'attractivité et l'export ou le renouvellement de l'offre de formation, à l'échelle des territoires, pour mieux répondre aux attentes des industriels en termes de compétences.

19 territoires d'industrie ont ainsi été identifiés en Normandie et en Île-de-France, dont 13 implantés dans le périmètre de la Vallée de la Seine (cf carte ci-dessous).

Les territoires d'industrie dans la Vallée de la Seine



Chacun de ces territoires bâtit sa feuille de route en fonction des enjeux territoriaux qui lui sont propres et des réponses élaborées par la mobilisation de son écosystème local : transition énergétique sur l'axe Seine normand (Usine Siemens - Gamesa au Havre, filière Hydrogène vert à Port-Jérôme), reconversion d'actifs industriels à Caen et Évry-Corbeil, campus de formations innovantes en Seine-aval, etc.

La géographie de la Vallée de la Seine structure près de la moitié des territoires d'industrie de Normandie et d'Île-de-France : de la Côte d'Albâtre jusqu'à Melun - Villaroche, huit territoires constituent une continuité spatiale qui s'identifie au parcours de la Seine et à ses grands enjeux industriels : chimie, automobile, aéronautique - aérospatiale, etc.